

POLOGNE **Moscovici met la Pologne en garde**

Le commissaire européen Pierre Moscovici prévient la Pologne suite à la « loi Shoah ». L'Europe ne peut pas perdre son âme au nom de l'unité.

Le commissaire européen Pierre Moscovici a déclaré dimanche espérer que le président polonais Andrzej Duda « aurait la sagesse » de « ne pas promulguer » une loi polonaise controversée concernant la Shoah, promue par le chef des conservateurs au pouvoir en Pologne, Jaroslaw Kaczynski.

« Je considère que ce projet de loi est un projet de loi qu'il faut condamner et j'espère, contrairement à M. Kaczynski, que le président de la République aura la sagesse de ne pas la promulguer, car cela contribue à donner l'impression que la Pologne tourne le dos à l'état de

droit », a réagi M. Moscovici lors d'une émission de Radio J.

Respecter les valeurs européennes

Si elle était promulguée, la loi votée la semaine dernière par le Sénat polonais interdirait l'utilisation de l'expression de « camps de la mort polonais » à propos de ceux installés par les nazis en Pologne durant la deuxième guerre mondiale.

Le texte a irrité Israël et les États-Unis ont exprimé leur « inquiétude » quant aux conséquences d'un texte qui punit par des amendes ou jusqu'à trois ans d'emprisonnement ceux qui attribuent « à la nation ou à l'État polonais » des crimes commis par les nazis allemands en Pologne occupée.

« La Commission européenne considère que l'état de droit est une cause sacrée, qu'on ne peut pas perdre son âme au nom de l'unité, et qu'il faut que les valeurs européennes soient respec-

tées », a déclaré M. Moscovici.

« La Shoah au cœur de notre histoire »

« Je pense que cette loi est une loi qui vient confirmer que la priorité des autorités polonaises aujourd'hui n'est pas le respect de ces valeurs. Parce que dans ces valeurs il y a notre histoire, et au cœur de notre histoire, il y a ce drame de la Shoah. Les nouveaux monstres font écho aux monstres du passé. Il faut tout faire, et c'est le sens de la construction européenne aujourd'hui, tout faire pour que la Shoah ne puisse jamais se reproduire ».

Un pays dans le déni

L'UE a déjà lancé une procédure de sanction contre la Pologne après sa réforme du système judiciaire.

« Je pense qu'un pays qui en vient à nier son histoire par la loi est un pays qui se trouve dans le déni, et du déni à la négation il n'y a qu'un pas », a conclu le commissaire européen. ■